

# Les aires éducatives

pour les financeurs

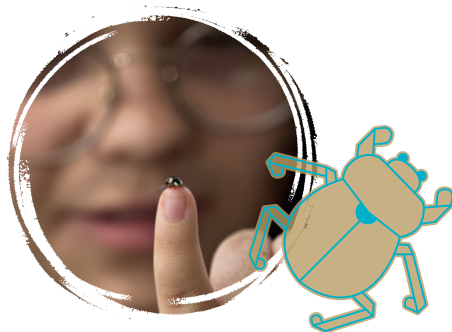
**Soutenir  
les projets  
de mon territoire**

# ? QUOI

Une aire éducative, c'est un petit territoire naturel géré de manière participative par les élèves d'une école.

Ce projet **écocitoyen**, en lien direct avec les **acteurs du territoire**, s'inscrit pleinement dans la dynamique de l'enseignement scolaire.

Une aire éducative peut être **marine** ou **terrestre** : on parle d'une AME (aire marine éducative) ou d'une ATE (aire terrestre éducative).



## Le saviez-vous ?

Le concept d'« aire marine éducative » est né en 2012, aux Marquises, en Polynésie française, de l'imagination des enfants de l'école primaire de Vaitahu qui ont souhaité protéger la baie se situant devant leur école.

# QUI?

Une aire éducative est gérée par les élèves d'une ou plusieurs **classes de primaire, de collège ou de lycée**, encadrés par leurs enseignants et **structure accompagnatrice** issu de la sphère de **l'éducation à l'environnement**. Ils accompagnent les élèves dans leur projet en faisant le lien avec les habitants, les professionnels, les élus ou toute autre personne que les élèves souhaitent associer à leur démarche.

**L'Office français de la biodiversité** coordonne le réseau des aires éducatives sur la base des orientations prises par un comité de pilotage. Celui-ci réunit trois ministères (**Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique et cohésion des territoires, Outre-Mer**) et l'OFB. Des groupes régionaux spécifiques appuient l'accompagnement dans les territoires.

# ? OÙ

Partout en **France hexagonale** et dans les **Outre-mer**. Sur la **commune de l'école**, à proximité de l'établissement scolaire. Le site de l'aire ne doit pas nécessairement se trouver dans un espace protégé. Ces aires peuvent être de nature très variée et se trouver à la campagne, mer, montagne comme en ville : plage, dune, estran, vasière, zone humide (mangrove, marais, tourbière...), rivière, lac, étang, mare, terrain vague, forêt, prairie, friche, bois, clairière, parc urbain, bocage.



# Un label national

Pour reconnaître et mettre en valeur l'engagement des écoles, le label « **aire marine éducative** » ou « **aire terrestre éducative** » est décerné en fin d'année scolaire, aux établissements scolaires le demandant, après évaluation des réalisations de l'année.

Les principaux objectifs du label :

- **reconnecter** les élèves à la nature, faire l'école hors les murs en lien fort avec le territoire,
- créer des projets pédagogiques porteurs de sens, collectifs et innovants,
- participer à la **formation des écocitoyens de demain**, conscients des enjeux environnementaux et en capacité d'agir sur leur territoire,
- permettre à des élèves d'expérimenter l'**implication dans la vie publique** et créer l'envie de continuer.

## Coût du projet

Les coûts d'un projet d'aire éducative s'élèvent en moyenne à **4 000 euros par année scolaire**.

*Il s'agit essentiellement de frais de fonctionnement pour les interventions de la personne accompagnatrice issu de la sphère de l'éducation à l'environnement (environ 10 interventions) et parfois de frais d'investissement (achat de matériel pour réaliser les projets).*



## JE SOUTIENS !

**Je veux financer un ou des projets d'aires éducatives sur mon territoire, que dois-je faire ?**

Vous pouvez participer à un poste budgétaire, ou à la totalité des dépenses. Les projets d'aires éducatives se développant sur plusieurs années, il peut être intéressant de s'engager de manière pluriannuelle.

### Quelles sont les étapes pour financer un projet ?

1

Se rapprocher de l'animateur du groupe régional des aires éducatives qui vous informera sur les besoins de financement des projets de votre territoire :

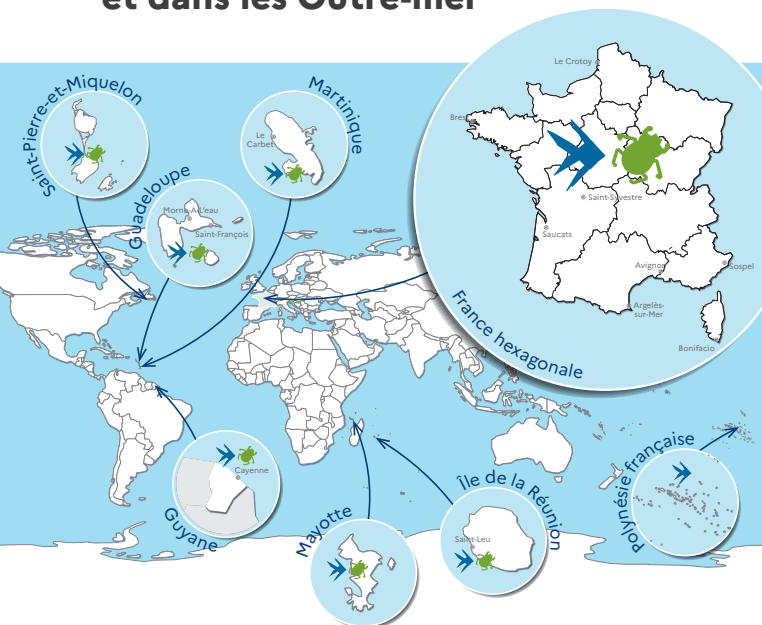
<https://ame.ofb.fr/doku.php?id=accompagnement>

2

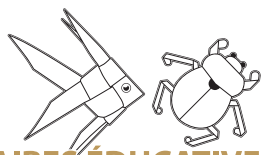
Une fois les projets identifiés, vous pourrez les financer via la plateforme de financement participatif « la Trousse à projets ».

Si vous souhaitez financer un grand nombre de projets sur tout le territoire, n'hésitez pas à contacter la cellule nationale de l'OFB : [aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)

# Toujours plus de projets d'aires éducatives en France hexagonale et dans les Outre-mer



Voir la carte  
des aires  
éducatives



## AIRES ÉDUCATIVES

Les aires éducatives sont un dispositif coordonné par l'OFB avec un comité de pilotage composé des ministères de l'Éducation nationale, de la jeunesse et des sports, Transition écologique, Outre-Mer.

Pour plus d'informations  
[www.ofb.gouv.fr/aires-educatives](http://www.ofb.gouv.fr/aires-educatives)

Contact  
[aireseducatives@ofb.gouv.fr](mailto:aireseducatives@ofb.gouv.fr)



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)

@OFBiodiversite

